



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

DCM 24/104

AFFAIRES GÉNÉRALES – Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) et du rapport du délégué Cristal Eco Chaleur pour le chauffage urbain

République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

Le 17 octobre 2024 à 19h15, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 11 octobre 2024).

Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} COLLET Marina par M^{me} PRIM Céline
- M^{me} DUFOUR Florence par M. MIQUEL Pierre
- M^{me} LECLERC Céline par M^{me} CHAMBERT Julien
- M^{me} GOUAR Saara par M. SEKKAI Hadji
- M. SIMONIN Sébastien par M. CHAMBON Julien
- M^{me} COLLET Jennifer par M. GOUT Christophe
- M^{me} PRIVAT Christine par M. HÉRAUD Christophe
- M^{me} MICHEL Fleur par M. BERTRAND Romain
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE : /

DÉPART EN COURS DE SÉANCE : /

ABSENCES :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- **M. Hadji SEKKAI** a été désignée pour remplir ces fonctions



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

VILLE DE
HOUILLES

DCM 24/104
AFFAIRES GÉNÉRALES

Objet : Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) et du rapport du délégataire Cristal Éco Chaleur pour le chauffage urbain – Année 2023

Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine (SITRU) est un syndicat mixte fermé à la carte qui est tout d'abord compétent en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés. Cela comprend le transport, le transfert, le réemploi, le tri, la valorisation et l'élimination des déchets. Pour mémoire, l'Agglomération Saint-Germain des Boucles de Seine est membre du SITRU au titre de cette compétence.

Le SITRU est également compétent en matière de réseau de chaleur. La compétence fait cependant l'objet d'une délégation de service public auprès de la société Cristal Éco Chaleur, filiale du groupe ENGIE Energie Services. La Ville de Houilles est membre du syndicat au titre de cette compétence.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit à l'article L. 5211-39 que :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement (...) Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal (...) ».

Ainsi, il est demandé aux membres de l'Assemblée délibérante de prendre acte :

- D'une part, du rapport d'activité du SITRU de l'année 2023, communiqué à la ville de Houilles le 3 octobre 2024 ;
- D'autre part, du rapport du délégataire Cristal Éco Chaleur pour le chauffage urbain, communiqué à la ville de Houilles le 3 octobre 2024.



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

VILLE DE
HOUILLES

DCM 24/104
AFFAIRES GÉNÉRALES

Objet : Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) et du rapport du délégataire Cristal Éco Chaleur pour le chauffage urbain – Année 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-39,

Vu le rapport annuel 2023 du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) réceptionné le 3 octobre 2024,

Vu le rapport 2023 du délégataire Cristal Éco Chaleur pour le chauffage urbain réceptionné le 3 octobre 2024,

Considérant que le Président du Syndicat adresse chaque année, au Maire de chaque communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Considérant que ce rapport fait l'objet d'une présentation au Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de prendre acte de la présentation, d'une part, du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU), d'autre part, du rapport du délégataire Cristal Éco Chaleur pour le chauffage urbain, pour l'année 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE DE LA PRÉSENTATION.

Article Unique : **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) et du rapport du délégataire Cristal Éco Chaleur pour le chauffage urbain pour l'année 2023 tels qu'annexés.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 21/10/2024

Publication effectuée le : 21/10/2024

Exécutoire ce jour : 21/10/2024

**Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,**

Julien CHAMBON